

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 30/31

26^e année • mercredi 26 juillet 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



LIBRE CIRCULATION: LES PLUS ET LES MOINS

OLIVIER VOGELANG

L'Union syndicale suisse estime que l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne est bénéfique à l'économie et, globalement, aux salariés helvétiques. Mais qu'il favorise cependant des formes de travail précaires. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Manifester, un droit sacré

Sonya Mermoud

Pas de mains collées sur le bitume cette fois-là, mais le projet d'une marche lente dans les rues de Sion, en Valais. Une idée avortée dans l'œuf. Le 15 juillet dernier, une vingtaine de sympathisants de Renovate Switzerland ont été interpellés par les forces de l'ordre. Contrôle d'identité, fouille de leurs affaires, confiscation de mégaphones et de banderoles: neuf policiers ont empêché la poignée d'activistes climatiques de défilier pacifiquement dans la capitale valaisanne pour dénoncer l'urgence environnementale. La manifestation avait été notifiée auprès des autorités la veille, mais elle n'avait pas obtenu leur feu vert. Un refus et une réaction qui laissent un goût amer. D'abord, parce qu'ils violent la liberté d'expression et de réunion. Ensuite et de manière plus générale, parce que soumettre le droit fondamental de se rassembler à une au-

torisation constitue une entrave à son exercice. Dans un autre registre, ce sont les adeptes de la mobilité douce qui ont été visés. Les Critical Mass, ces cortèges de cyclistes organisés spontanément tous les derniers vendredis du mois dans plusieurs villes de Suisse, ne pourront plus se dérouler à Zurich sans bénéficier au préalable du blanc-seing des autorités. Une décision prise après une plainte du PLR. Qui, pour la petite histoire et dans un même esprit, s'en est pris aux militants climatiques se fendant d'une affiche mensongère. Celle-ci, réalisée en vue des élections fédérales de cet automne, met en scène, grâce à l'intelligence artificielle, des activistes de Renovate Switzerland, barrant la route à une ambulance... L'idée est de dénoncer «des actions destructrices» des militants. On n'est pas à une absurdité près.

Mais revenons à nos moutons. Les féministes se sont, elles aussi, heurtées à l'intransigeance des autorités refusant, lors de la mobilisation du 14 juin à Neuchâtel, le tracé envisagé. Le mouvement souhaitait passer par une avenue qui n'avait pas été contestée lors de la dernière édition du genre, en 2019. Un espace accueillant régulièrement des événements. Bravant l'interdit et alors qu'un recours était toujours pendu au Tribunal cantonal neuchâtelois, les organisatrices de la rencontre ont maintenu le parcours initial. Elles ont jugé l'alternative exigée inadaptée et la décision contraire aux droits démocratiques. Résultat: une des chevilles ouvrières de la manifestation a été convoquée par la police et risque une peine privative de liberté ou pécuniaire...

Quelques exemples qui mettent à mal des libertés citoyennes. Et cela alors que les lourdeurs et les obstacles administratifs pour pouvoir manifester se multiplient, que les sanctions se durcissent. Amende. Prélèvement de l'ADN. Arrestation et détention. Fouille corporelle. Casier judiciaire. Autant de menaces qui pèsent sur les activistes à l'image, pour citer un autre exemple récent, de membres de Renovate Switzerland qui, le 17 juillet dernier, ont été soumis à un prélèvement d'ADN pour avoir filmé une action du mouvement organisée en juin à Sion et après avoir passé plus de sept heures en prison... Comme s'il s'agissait de dangereux malfaiteurs. Autant de pratiques qui visent à criminaliser les militants et à les dissuader de défendre leur cause. A casser leurs velléités de s'engager quand bien même ils ont le droit international pour eux. Ce droit humain fondamental qui, rappelle Amnesty International, permet les manifestations pacifiques sans autorisation et légitime la désobéissance civile non violente. Car, faut-il le rappeler, les actions publiques constituent des moyens efficaces de visibiliser des problématiques et de pousser les politiques à s'en saisir. Même dans une démocratie directe, manifester reste un outil supplémentaire précieux, utilisable par tous, propre à interroger et à générer des changements en l'occurrence, dans ces cas-ci, indispensables. ■

PROFIL



Chloé Zufferey, passeuse d'émotions. **PAGE 2**

VENTE

Des magasins comme des fours l'été. **PAGE 5**

GENÈVE

Pour le maintien de crèches de qualité. **PAGE 7**

CANICULE

Travailleurs de la construction en danger. **PAGE 9**

Sonya Mermoud

«**U**ne transe. Un shot de vie à la puissance 1000. Une fête. Ma raison d'exister.» Chloé Zufferey cherche des mots suffisamment forts pour exprimer son ressenti sur scène. Une émotion qu'elle entend communiquer à son public, plus intéressée par ce souci de partage qu'un besoin de se trouver dans la lumière. «Je me définis comme une passeuse entre un texte qui m'a fait vibrer, voyager, et les spectateurs», précise de sa voix chaude la sympathique Valaisanne de 28 ans, passionnée par Brecht, Victor Hugo, Prévert ou encore Verlaine. «Jouer, c'est expérimenter nombre de vies, découvrir toute une gamme de personnages avec leur zone d'ombre, leurs nuances, leur façon de penser. Cet art m'enrichit et a aiguisé ma tolérance», s'enthousiasme la comédienne, qui a débuté dans un registre comique avant de se tourner également vers la tragédie. «Ce genre agit aussi comme exutoire, m'aide à défaire les petits ou grands nœuds de mon parcours, à décompresser. Mais j'aime toucher à tout, je n'ai pas de préférence particulière. Les répertoires fonctionnent sur le principe des vases communicants, la chimie des sentiments. Comme les deux facettes du clown, drôle et triste à la fois», ajoute la jeune femme, qui s'est aussi frottée au cinéma, jouant dans le film *De son vivant*, sorti en 2021. Cette réalisation d'Emmanuelle Bercot, réunissant Benoît Magimel et Catherine Deneuve, a été présentée au festival de Cannes.

TRAC OMNIPRÉSENT

«Un grand moment d'effervescence comme je n'en ai pas beaucoup vécu. J'étais particulièrement stressée.» Pas de quoi lui donner la grosse tête pour autant. Chloé Zufferey évoque cette expérience avec simplicité, insistant à plusieurs reprises sur la chance «formidable» qu'elle a eue. «J'ai été repérée par la cinéaste en cours. C'est la première fois que je participais à une aussi grosse équipe et une telle production. J'étais aussi enthousiaste qu'inquiète, craignant de ne pas parvenir à donner autant que l'on reçoit alors», poursuit celle qui passe volontiers du plateau aux planches, estimant toutefois que le théâtre nécessite une rigueur différente et a le potentiel de rendre les comédiens meilleurs acteurs. «Le théâtre me met au travail. C'est une exigence de chaque instant, et durant toutes les représentations. Au cinéma, on cherche un espace de vérité et c'est dans la boîte.» Mais dans tous les cas, le trac s'invite dans la prestation. «Je l'accueille, je l'éprouve. Il est révélateur de l'importance que j'accorde à la qualité de mon travail. Et reste durant tout le spectacle», précise Chloé Zufferey confiante, à l'issue d'une représentation, être exténuée. «Je pourrais m'endormir juste après. Je rêve souvent, le rideau tiré, de partir en douce, vidée de toute énergie.»



«Jouer, c'est expérimenter nombre de vies», note Chloé Zufferey, à l'aise dans tous les rôles.

PASSEUSE D'ÉMOTIONS

Se produisant actuellement en Valais, la comédienne Chloé Zufferey trouve dans son art un puissant supplément de vie

TOUS LES JOURS MERCREDIS...

Le plaisir de la scène, Chloé Zufferey y a goûté déjà gamine, prenant ses premiers cours de théâtre à l'âge de 5 ans. «J'étais une boute-en-train. J'aimais amuser la galerie. Mes parents ont estimé que l'activité me plairait.» A ra-

son. Un an plus tard, la fillette d'alors annonce fièrement à sa maman qu'elle n'aura pas à se soucier de son futur, qu'elle deviendra comédienne. «Je voulais que ma vie ressemble à cette heure de fête du mercredi après-midi, jour des cours.» Sa maturité en poche,

Chloé Zufferey passe à la vitesse supérieure. Et enchaîne les formations, d'abord au Conservatoire cantonal à Sion, puis à Paris, suivant l'École de théâtre des enfants terribles avant d'intégrer le Conservatoire régional de la ville. La diplômée rejoint ensuite le

Conservatoire national supérieur d'art dramatique de la capitale française où elle travaille notamment avec Ariane Mnouchkine ou encore Louis Garrel, fonde une compagnie, se lance dans la mise en scène et enchaîne les pièces... Partageant sa vie entre Sion et la Ville Lumière, Chloé Zufferey souligne encore, dans les éléments formateurs de sa personnalité, l'année passée dans le Minnesota, aux États-Unis. «J'avais 15 ans. Un vertige de partir si jeune, si longtemps, sans voir mes parents. J'ai appris l'anglais, poursuivi ma pratique théâtrale et acquis des outils d'autonomie pour la vie.»

ÉVITER LE MALHEUR

Avant de rentrer en septembre à Paris où elle travaillera à une pièce autour du féminisme, Chloé Zufferey se produira dans *L'Ours* de Tchekhov. Une comédie présentée hors murs dans le cadre de la saison estivale du théâtre montheysan du Crochetan*. Entre deux, la Sédunoise peut encore profiter de marcher en montagne. «Cette activité me ressource. Elle m'a sauvée de plein de choses, dont l'insomnie. De nature un peu angoissée, j'apprends à cultiver la tranquillité.» La comédienne doit aussi calmer sa peur de n'être jamais rassasiée. «Je suis une insatisfaite chronique. Mais plutôt que de souffrir de cette situation, je l'utilise comme moteur.» Autre axe important dans sa vie: œuvrer à ce que «chaque jour compte». «C'est un peu ma devise», note la passionnée, qui associe le bonheur à l'évitement du malheur. «Il s'agit de l'identifier et de développer des tactiques pour y échapper. Je ne partage pas l'idée que "tout ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort". Au contraire, le malheur nous endommage, nous use, nous fragilise.» Affirmant être aujourd'hui comblée, cette optimiste d'une grande réceptivité, timide et lumineuse, croit aux énergies, à une forme de vie invisible, ainsi que dans les êtres humains et dans «leur capacité à évoluer». Cette confiance ne l'empêche pas de souffrir d'éco-anxiété. «La dégradation de la planète me terrifie. Je m'empêche de prendre l'avion chaque fois que c'est possible», note celle qui aime particulièrement les oiseaux, mésange en tête, car ils lui inspirent une certaine légèreté, le sentiment que «rien n'est finalement trop grave». Dans le monde des plantes, le coquelicot, fragile et délicat, à la préférence de Chloé Zufferey. Qui, si elle ne s'était pas glissée dans le costume de comédienne, aurait revêtu celui de fleuriste. Une autre forme de langage sensible... ■

* A découvrir les 27 juillet, 3 août et 10 août.
Informations sur: crochetan.ch/event/lours-ete-2023

1+1=11

David Prêtre/Albedo



Être disait à Suivre:
« Je suis ».
Et Suivre répondait:
« Moi aussi ».

LES PLUS ET LES MOINS DE LA LIBRE CIRCULATION

Si l'accord avec l'UE est bénéfique à l'économie et, globalement, aux salariés suisses, il favorise cependant les formes de travail précaires, déplore l'Union syndicale suisse

Textes Jérôme Béguin

Au cours des vingt dernières années, l'immigration en provenance de l'Union européenne (UE) a été essentielle pour répondre à la demande de main-d'œuvre de l'économie. Le recrutement à l'étranger a également permis de compenser un besoin de remplacement lié à la démographie et au vieillissement de la population. C'est ce qui ressort du dernier rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes, présenté le 4 juillet par le Secrétariat d'État à l'économie (Seco).

La libre circulation des personnes ne provoque toutefois pas plus d'immigration dans notre pays. Ce sont la situation économique de la Suisse et l'internationalisation de l'économie et de la société qui jouent un rôle moteur. Par contre, l'accord de libre circulation avec l'UE a directement amélioré la situation des travailleurs immigrés. «La libre circulation confère aux personnes migrantes davantage de droits et une meilleure protection sociale dans la mesure où les permis de séjour sont délivrés pour une durée de cinq ans et où il est relativement simple de changer d'emploi en Suisse. Et aussi parce qu'il est relativement facile de venir avec sa famille. Les personnes migrantes se laissent donc moins mettre sous pression par les employeurs», a expliqué Daniel Lampart, l'écono-

miste en chef de l'Union syndicale suisse (USS), présent à la conférence de presse du Seco. De plus, depuis l'introduction de la libre circulation, des contrôles à grande échelle sont réalisés pour lutter contre la sous-enchère salariale. La pression sur les salaires subie par la main-d'œuvre étrangère a sensiblement diminué et le travail au noir est aussi nettement moins fréquent. «Le patronat ne peut pas recruter de main-d'œuvre étrangère bon marché aux dépens du personnel qualifié disponible sur place, ce qui arrivait bien plus souvent sous l'ancien système de contingents. Les nouvelles conventions collectives de travail dans le secteur du nettoyage ou de la location de services, qui prévoient des salaires minimums plus élevés, ont contribué à cette évolution.»

EXPLOSION DU TRAVAIL TEMPORAIRE

Autre enseignement du rapport: durant ces deux décennies, le marché du travail a connu de profonds changements structurels, surtout dans les activités à forte valeur ajoutée, qui requièrent un niveau de qualification élevé. Cette évolution a créé des opportunités pour les salariés suisses, qui se retrouvent, globalement, nettement plus qualifiés qu'il y a vingt ans et exercent des activités professionnelles plus exigeantes.

Tout n'est pas rose pour autant. «La levée des obstacles à la libre circulation



Au cours des vingt dernières années, l'immigration en provenance de l'Union européenne (UE) a été essentielle pour répondre à la demande de main-d'œuvre de l'économie.

a malheureusement profité à deux formes d'emploi potentiellement précaires, le travail temporaire et le détachement de main-d'œuvre», déplore Daniel Lampart. L'accord de libre circulation permet, en effet, aux agences de travail intérimaire de placer des travailleurs de courte durée et des salariés frontaliers, l'autorisation de séjour en Suisse n'étant plus requise. Le travail temporaire a donc explosé et les cas de sous-enchère salariale sont nombreux. De surcroît, des sociétés étrangères peuvent détacher leur main-d'œuvre en Suisse. «Dans les régions fronta-

lières, elles détiennent environ 20% des parts de marché dans l'agencement de cuisines, le montage de fenêtres ou la construction en bois. De telles entreprises arrivent en Suisse avec des salaires et des contrats de travail étrangers. Le potentiel de sous-enchère est d'autant plus grand.»

SYSTÈME LACUNAIRE

Le système de protection des salaires permet de combattre les plus graves abus, mais il reste lacunaire. «Le personnel temporaire s'expose à avoir de moins bonnes conditions de travail que

la main-d'œuvre fixe, ce qui confère au travail temporaire un avantage injustifié sur le marché. En outre, de nombreuses branches d'activité ou professions, comme le commerce de détail ou les secteurs de la santé et du social, ne bénéficient pas à ce jour de conventions collectives prévoyant des salaires minimums.»

Pour l'USS, il est par conséquent nécessaire d'améliorer les conditions d'engagement de la main-d'œuvre temporaire ainsi que la protection offerte par les conventions collectives de travail. ■

DES GARANTIES CONTRAIGNANTES EXIGÉES POUR LE MANDAT DE NÉGOCIATION

Lors de sa séance du 21 juin, le Conseil fédéral a adopté les paramètres d'un mandat de négociation avec l'UE. Des objectifs spécifiques ont été fixés dans les domaines de la libre circulation, de l'électricité, de la sécurité alimentaire, de la santé, des transports, de l'agriculture et des obstacles techniques au commerce. Le gouvernement préparera un mandat définitif de négociation à l'automne suivant les résultats des discussions exploratoires avec Bruxelles. Pour l'heure, la protection des salaires et des services publics ne sont pas assurés, s'inquiète l'USS. «Il faut des garanties contraignantes pour que les conventions collectives puissent continuer à être

appliquées de façon paritaire. Et la Suisse doit pouvoir continuer à utiliser des instruments tels que le blocage des prestations de services, les interruptions de travail et la caution pour lutter efficacement contre la sous-enchère», écrit la faitière syndicale dans une prise de position. «Les travailleurs temporaires doivent être engagés aux mêmes salaires que les employés fixes.» La Suisse pourrait reprendre à cette fin les directives de l'UE sur les salaires minimums et le travail intérimaire. L'USS s'oppose, en outre, à l'ouverture des marchés de l'électricité et des transports, ainsi qu'à la fin des aides d'Etat dans le secteur de la santé. ■

PLUS DE CHÔMAGE, MOINS D'AIDE SOCIALE

Les personnes qui ont immigré en Suisse sous le régime de la libre circulation sont exposées à un risque de chômage supérieur à la moyenne. En effet, les travailleurs d'Europe du Sud et de l'Est, qui occupent souvent des emplois précaires, perçoivent comparativement davantage d'indemnités journalières de l'assurance chômage. Selon les chiffres de l'année 2020 présentés dans le rapport, le taux de perception de l'assurance chômage se monte à 5,7% pour les salariés issus de l'UE, contre 2,6% pour les Suisses. L'année 2020 a toutefois été marquée par l'éclatement de la crise liée sanitaire, le chômage ayant atteint cette année-là un niveau élevé pour tous les groupes de population. Et les immigrés ont été dans l'ensemble davantage touchés par les conséquences de la crise. Le recours aux prestations sociales des personnes ayant immigré sous la libre circulation se maintient, en revanche, à un niveau très faible, soit, en 2021, 1,7% de cette population, contre 2,6% pour détenteurs d'un passeport à croix blanche. ■

De nouvelles économies sur le dos des femmes

La réforme du régime des rentes de survivants de l'AVS qui se dessine fait grincer des dents l'USS. Les premières lésées seront les veuves qui verront leurs rentes baisser de 810 millions de francs

Manon Todesco

Tout a commencé en 2022 lorsque, dans un arrêt, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) constate une inégalité de traitement entre les femmes et les hommes en matière de rentes de survivants en Suisse. Depuis, et dans l'attente d'une adaptation des bases légales, un régime transitoire a été mis en place en Suisse afin de garantir que la rente de veuf ne s'éteigne plus à la majorité du dernier enfant, conformément à la pratique en vigueur pour les veuves. Les enjeux ne sont pas simplement éthiques mais aussi financiers, puisque le Conseil fédéral a imposé que des économies soient réalisées par la Confédération dans le cadre de cette révision légale.

FINI LA RENTE À VIE

Après plusieurs mois de travail, les principaux axes de la réforme du régime des rentes de survivants de l'AVS ont été adoptés par le Conseil fédéral le 28 juin dernier. En voici les grandes lignes.

D'abord, il est prévu que les rentes de veuf et de veuve soient octroyées aux parents jusqu'à 25 ans de leurs enfants. Pour les veufs et les veuves n'ayant plus d'enfants à charge, plus question de toucher une rente à vie: ils n'auront droit qu'à une rente durant deux ans «pour s'adapter à la nouvelle situation».

De même, les rentes de veuf et de veuve aux moins de 55 ans et sans enfants à charge seront supprimées.

Pour les rentiers actuels de 50 ans et plus qui perçoivent des prestations

complémentaires à l'AVS, les rentes de veuf et de veuve seraient maintenues. Par ailleurs, les deux catégories de personnes âgées de 58 ans et plus au moment du décès pourraient recevoir des prestations complémentaires si le décès mène à la précarité.

Le Conseil fédéral estime que, grâce à cette révision, en 2035, lorsque le nouveau régime déploierait pleinement ses effets, «des économies d'environ 810 millions de francs dans l'AVS et d'environ 160 millions de francs pour la Confédération pourraient être atteintes».

FEMMES MALMENÉES

Pour l'Union syndicale suisse (USS), il s'agit d'une nouvelle attaque sur les retraites, et notamment de celles des femmes. «Alors que le relèvement de

l'âge de la retraite des femmes n'est pas encore entré en vigueur, le Conseil fédéral démantèle encore plus les retraites des femmes. Cela, bien que les finances de l'AVS soient assurées pour la décennie à venir», regrettent les syndicats, dans un communiqué de presse. Selon eux, ces mesures en projet confirment la vision que le gouvernement se fait de l'égalité. «Au lieu d'augmenter les rentes des femmes et de reconnaître à travers des rentes décentes les prestations éducatives et de prise en charge de ces dernières, il entend diminuer les rentes de veuve de 810 millions de francs», déplore l'USS.

Aucun doute pour la faitière, ce sont bien les femmes qui seront les principales touchées par ces modifications, car elles reçoivent à l'heure actuelle presque 90% des prestations de

survivants. Et l'USS de rappeler qu'aujourd'hui déjà, d'après un rapport adopté par le Conseil fédéral l'an passé, les femmes se trouvent plus souvent dans une situation financière difficile que les hommes après le décès de leur conjoint...

«Pour toutes ces femmes, le Conseil fédéral prévoit désormais des périodes transitoires misérables, les mettant de ce fait, à partir de 50 ans déjà, sur la voie des services sociaux, ou des prestations complémentaires», concluent les syndicats. Un projet définitif sera mis en consultation à l'automne 2023. ■

Besoin de faire le point et de définir vos objectifs?



Le bilan de compétences peut vous aider!

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole). Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement. Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

Des séances d'information sont proposées avant les cours (participation indispensable).

- **Mercredi, 30 août 2023 à 18h à Neuchâtel**
Secrétariat Unia, av. de la Gare 3, 2000 Neuchâtel
- **Jeu, 28 septembre 2023 à 19h à Monthey**
Secrétariat Unia, av. de la Gare 15, 1870 Monthey

Informations et inscription:

Neuchâtel: neuchatel@unia.ch, T 0848 20 30 90

Monthey: niluefer.demir@unia.ch, T 076 321 06 10

Attention: nombre de places limité

UNIA

Manifestation pour le pouvoir d'achat

16 septembre 2023, Berne

Tout coûte plus cher

MAIS LES SALAIRES ET LES RENTES N'AUGMENTENT PAS.

UNE GRANDE ALLIANCE POUR LE POUVOIR D'ACHAT APPELLE À MANIFESTER À BERNE.

DATE : 16.09.2023

LOYERS	+ 8 %
ASSURANCE-MALADIE	+ 13 %
CHAUFFAGE	+ 55 %
TRANSPORTS PUBLICS	+ 4 %
ALIMENTATION	+ 6 %
ÉLECTRICITÉ	+ 46 %

TVA (2024) + 0.4%

HAUSSE TOTALE **3000.-**

AUGMENTATIONS SUR LA PÉRIODE 2020 - 2024

13h30
Schützenmatte
Berne

Augmenter les salaires et les retraites !

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS !

Conformément à notre plan de parution, L'Événement syndical paraît une semaine sur deux durant la période estivale. Nous vous donnons rendez-vous le 9 août. ■ La rédaction

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne Tél. 021 321 14 60, Fax 021 321 14 64 redaction@evenement.ch, www.evenement.ch
ÉDITEUR L'Événement syndical Syndicat Unia **PRÉSIDENT** Yves Defferrard
RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz **RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE** Sonya Mermoud
ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot **JOURNALISTES** Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin **COLLABORATEURS RÉGULIERS** Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Renwald **PHOTOGRAPHES** Thierry Porchet, Olivier Vogelsang
ABONNEMENTS 39 éditions par an. Abonnement annuel Fr. 60.-
 Abonnement de soutien Fr. 100.- forum@evenement.ch, Publicité pub@evenement.ch
CONCEPTION & MISE EN PAGES Atoll "îlots graphiques" C. Gavin
IMPRESSION Pressor SA, Delémont. Tirage contrôlé 54 700 exemplaires.

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats

La formation continue maintenant et plus que jamais!

30-31 octobre 2023 à Chexbres, Cours F2.5.2301

Agir pour sa santé et sa sécurité au travail

Notre santé est un élément clé dans le bien-être tant professionnel que personnel et il est important d'en prendre soin. Connaître les bases légales en vigueur en ce qui concerne notre place de travail, les risques encourus, les liens entre catégories professionnelles et santé est un premier pas pour agir à bon escient.



movendo.ch

DES MAGASINS DE BRICOLAGE DEVIENNENT DES FOURS L'ÉTÉ

Au Jumbo de Meyrin, dans le canton de Genève, le mercure tutoie les 30°C durant les épisodes de canicule faute de climatisation

Jérôme Béguin

Il n'y a pas que les travailleurs en plein air qui souffrent des grandes chaleurs. De nombreux salariés sont actifs dans des bâtiments mal isolés et non climatisés qui deviennent des fours l'été. C'est le cas de beaucoup de magasins de bricolage, construits en général tout en tôle, avec de grandes baies vitrées et une immense verrière pour exposer les articles de jardinage. Ainsi, à l'intérieur du Jumbo de Meyrin, dans le canton de Genève, le mercure se rapproche des 30°C durant les épisodes de canicule. «C'est inadmissible de travailler dans cette chaleur», confie un membre du personnel. Frappées par le soleil de l'après-midi, les caisses du secteur jardin sont particulièrement exposées. «Il fait très chaud et, avec le réfléchissement de la lumière, on ne voit plus l'écran de la caisse.» Cette fournaise fait aussi rouspéter les clients. «Faudrait penser à allumer la climatisation pendant les jours de grand chaud, même vos employés se plaignent de la chaleur dans le magasin», peut-on lire dans un commentaire publié sur internet. Contacté, le directeur, Alain Pierre, précise que, si le magasin n'est pas climatisé, il est tout de même ventilé. Mais il reconnaît qu'il peut faire très chaud dans son établissement pendant les canicules. Quant aux caisses de l'entrée jardin, le problème ne se pose plus, selon lui, des mesures ayant été prises. «Mettre un parasol derrière les caisses, ça ne suf-

fit pas», conteste notre source dans le personnel. La solution serait-elle d'installer des rideaux ou des stores? Le gérant ne veut pas nous répondre.

INHUMAIN...

En 2021, la reprise des quarante points de vente Jumbo par le groupe Coop, jusqu'ici dans les mains des frères Maus, propriétaires de Manor, avait suscité un peu d'espoir auprès des employés. «Coop n'a rien fait, c'est inhumain et inadmissible», lâche notre interlocuteur auprès du personnel. A la direction du groupe bâlois, on renvoie au service de presse de la filiale.

Une partie de nos questions restent, là aussi, sans réponse. Porte-parole de Jumbo, Daniel Hofmann assure que, «pendant les périodes de canicule, des ventilateurs sont installés aux caisses, à l'information à la clientèle, aux points de conseil et répartis sur la surface de vente». Les collaborateurs peuvent porter des bermudas et travailler avec une gourde sur la surface de vente, «qu'ils peuvent remplir gratuitement d'eau potable réfrigérée à une fontaine à eau dans les locaux du personnel». Les employés «s'entraident en se relayant plus souvent afin de permettre des pauses supplémentaires. Ces pauses sont considérées comme du temps de travail. En cas de besoin, les collaborateurs peuvent quitter la surface de vente à tout moment et se rendre dans les locaux du personnel pour se rafraîchir.» Cela vaut donc pour les rayons, mais pas pour

les caisses, qu'on ne peut abandonner sans l'accord du chef. En dehors de la pause de midi, une caissière de Jumbo n'a le droit qu'à une seule pause d'un quart d'heure, le matin ou l'après-midi, au choix.

Au MParc La Praille, chez le concurrent Do it + Garden de Migros, le bâtiment climatisé offre une température agréable. S'il fait plus chaud dans la serre, des toiles tendues adoucissent la force des rayons et rendent l'atmosphère supportable.

MISE EN ŒUVRE D'UN PROTOCOLE

Si la plupart des grandes surfaces disposent de la clim, encore faut-il qu'elle fonctionne correctement. «L'année passée, le système de climatisation d'Aligro Genève est tombé en panne durant plusieurs jours, la chaleur était insupportable et rien n'a été fait pour les employés», explique Gahla Dörig,

secrétaire syndicale d'Unia Genève. Autre problème, comme on l'a vu, celui de travailler devant une vitre ensoleillée. «Dans les petits magasins, il n'y a pas forcément de climatisation. Le problème, c'est qu'il n'y a pas de normes. Le Canton de Genève demande aux entreprises d'élaborer des plans canicule, mais ça s'arrête là. Il n'y a souvent pas d'eau fraîche à disposition, les vendeuses doivent trouver des tactiques, par exemple glisser leur bouteille d'eau dans un frigo. Il n'y a pas forcément d'habit d'été prévu. Dans certains ma-

gains, l'uniforme est assez épais avec un port de pantalon obligatoire, ce qui n'est pas agréable lorsqu'il fait chaud.» Le syndicat revendique la mise à disposition d'eau fraîche et d'un uniforme d'été léger, ainsi que l'organisation de pauses supplémentaires. «Un tract est distribué en ce moment, l'idée est de faire remonter des informations, de tirer un bilan et de demander à l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail la mise en œuvre d'un protocole pour les entreprises.» ■



Les ventilateurs installés dans le magasin Jumbo de Meyrin, entre tôle et baies vitrées, sont largement insuffisants lors de canicule.

Nouvelle entrave à la liberté d'expression

Une militante féministe a été jugée coupable d'infraction pour avoir organisé une conférence de presse à Genève en plein air en 2020. Un recours sera déposé

Manon Todesco

Le 31 août 2020, en pleine campagne pour les votations cantonales, la Grève féministe avait organisé une conférence de presse en plein air à Genève pour appeler à voter Oui au salaire minimum cantonal légal. Alors en pleine pandémie de Covid-19, la police était intervenue et, par la suite, une des membres du collectif avait reçu une ordonnance pénale pour organisation d'une manifestation non autorisée. Cette ordonnance avait été contestée, mais cela n'a pas suffi. Lors de son audience le 11 juillet, la dite militante a été condamnée par le Tribunal de police pour organisation d'une manifestation sur le domaine public sans avoir demandé d'autorisation. Aucune amende n'a été infligée, mais les frais de justice restent à la charge de la prévenue, soit un peu moins de 1000 francs.

Pour le collectif genevois pour la Grève féministe, ce jugement est une «énigme atteinte à la liberté d'expression par les autorités genevoises, un droit fondamental qui doit pourtant être protégé pour le bon fonctionnement du système démocratique». Le dépôt d'un recours a d'ores et déjà été annoncé auprès de la Chambre pénale de recours.

FÉMINISTES SCANDALISÉES

«Nous sommes déçues mais restons confiantes pour la suite, a réagi M^e Aurélie Valletta, avocate de la prévenue, à l'issue de l'audience. Nous espérons que les juridictions supérieures appliqueront justement le droit, et nous espérons que nous n'aboutirons pas, avec cette affaire, à une nouvelle condamnation de la Suisse par la Cour européenne des droits de l'homme.» L'incompréhension et l'indignation sont totales. «Il s'agit ici d'une première encore plus restrictive que ce que nous avons pu constater jusqu'à présent car, selon le jugement d'aujourd'hui, on devrait non seulement demander une autorisation pour se réunir pacifiquement, mais même pour parler simplement à la presse», réagit, scandalisée, Inès Forster Malka, membre du collectif genevois pour la Grève féministe. «Il est absolument scandaleux que de tels obstacles existent et soient légitimés par la justice genevoise pour empêcher que des revendications féministes soient entendues dans l'espace public.»

RÉPRESSION SYSTÉMATIQUE

Membre de la Coordination genevoise pour le droit de manifester (CGDM), le collectif dénonce une régression du droit à la liberté de réunion pacifique au cours de la décennie qui a sui-

vi l'entrée en vigueur de la Loi sur les manifestations sur le domaine public (LMDPu). La Grève féministe assure qu'elle continuera à s'engager pour défendre ce droit démocratique. «Nous voulons nous réunir pacifiquement et faire entendre nos revendications sans devoir demander l'autorisation à la police», peut-on lire dans leur communiqué de presse. «Cette institution a un beaucoup trop grand pouvoir sur l'exercice de nos droits fondamentaux. Nous revendiquons le droit de manifester et de faire des conférences de presse sans menaces d'amendes ou de répression physique!»

Et Teo Frei, de la CGDM, de conclure. «L'ordonnance pénale rendue à la suite de l'action en question et le jugement qui maintient la culpabilité de l'organisatrice de la conférence de presse ne constitue pas un acte d'intimidation isolé: il s'inscrit dans une politique de répression systématique de la part de la police, du Service des contraventions et du Ministère public contre les activités politiques des groupes qui contestent l'ordre social actuel, inégalitaire et destructeur, à Genève. Manifester est un droit démocratique fondamental, qui ne saurait dépendre du bon vouloir des autorités.» ■

POING LEVÉ

BAIGNADES EN EAUX TROUBLES

Par Manon Todesco

L'été bat son plein. La chaleur est au rendez-vous. Aller se baigner est toujours une bonne idée. Et puis, nous sommes chanceux, nous en Suisse, avec nos beaux lacs bien propres. Eh bien, c'est le moment de rappeler – désolée de casser l'ambiance – que notre somptueux Léman n'a rien à envier aux autres en matière de plastiques... Il semblerait même qu'il y en ait de plus en plus, avec toutes les conséquences que cela engendre pour la faune et la flore lacustres, mais aussi pour les humains. En 2018, des chercheurs ont évalué cette contamination à 50 tonnes par an, dont 60% proviennent de l'altération des pneus sur les routes et 20% des emballages et des déchets sauvages. Dans son dernier bulletin du mois de juin, l'Association pour la sauvegarde du Léman détaille comment a été mené son projet d'évaluation de l'état des stocks de macro et de microplastiques sur les plages lémaniques. Les résultats de ce recensement, conduit en grande partie entre 2021 et 2022, est édifiant.

Au total, un peu moins de 7500 éléments de plastique ont été récoltés sur les 1700 mètres de ligne d'eau que comptent les 25 plages lémaniques sélectionnées. A noter, et c'est très important, que ces plages étant publiques, elles sont nettoyées régulièrement par des agents municipaux... L'étude montre que les plages suisses de l'Empereur aux Grangettes et de Rive-Bleue au Bouveret, tout comme celle d'Excenevex en France, affichent une concentration en plastiques plus de deux fois supérieure à celle des autres plages. Qu'est-ce qu'on a au menu? Du film alimentaire plastique (27%), des granulés plastiques (18%), des cotons-tiges (8%), des bouchons PET (6%), des bâtonnets de sucette (4%) et tant d'autres trésors qui vont du gobelet au briquet en passant par le maintenant célèbre masque chirurgical... Ces chiffres sont révélateurs. Hormis le fait que les enfants mangent trop de bonbons (ça fait quand même 300 bâtons de sucette...), il y a un vrai problème de civisme – chez les petits comme chez les grands – et/ou un manque de conscience des enjeux pour l'environnement.

Du coup, peut-être est-ce important de rappeler ici que le plastique est un dérivé du pétrole, et qu'il pollue de sa création à son élimination, puisque seulement 9% du plastique mondial est recyclé. Les 12% sont incinérés, et le reste est tout simplement abandonné dans la nature... A lui seul, le plastique a généré 1,8 gigatonne (soit en milliard de tonnes) de gaz à effet de serre dans l'atmosphère en 2019, soit 3,4% des émissions mondiales. C'est l'industrie qui a la croissance la plus rapide, avec une prévision de 4,3 gigatonnes en 2060. Ben évidemment, le plastique, c'est fantastique, pourquoi s'en passer? La seule et unique vraie solution serait pourtant d'arrêter d'en produire, mais les principaux pourvoyeurs (la Chine et les Etats-Unis), et les Etats pétroliers sont loin d'être de cet avis et promettent encore de belles années à cette arme de destruction massive. Le seul levier, c'est nous, consommateurs. A nous de trouver des alternatives au plastique, d'être plus vigilants et de mieux sensibiliser nos marmots. Il en va de la survie de la planète. A bon entendre, et bel été! ■

«LES RÊVEURS SONT CEUX QUI PRÊCHENT LA CROISSANCE»

Plusieurs milliers d'anarchistes ont convergé la semaine passée vers Saint-Imier à l'occasion du 150^e anniversaire de la première Internationale antiautoritaire. Rencontres



Textes Sonya Mermoud
Photos Olivier Vogelsang

Effervescence la semaine dernière à Saint-Imier qui a réuni, du 19 au 23 juillet, plusieurs milliers d'anarchistes venus des quatre coins de l'Europe et d'ailleurs. Une rencontre organisée pour célébrer le 150^e anniversaire de la fondation, en 1872, de l'Internationale antiautoritaire, décalé d'une année en raison de la pandémie. Au menu de l'événement, figuraient des centaines d'ateliers, des pièces de théâtre, des concerts, des projections de films ou encore des expositions. Et, en marge, une organisation horizontale assurée par de nombreux volontaires s'activant aux cuisines, à une foire du livre, dans les espaces d'accueil et d'information, au camping... Festive, contestataire et studieuse, la manifestation a été rythmée par les débats d'idées et le plaisir des échanges.

QUÊTE DE SENS

«C'est important pour moi de participer à ces journées, de pouvoir exprimer mon désaccord avec ce monde.» Rencontrée à la fin de l'atelier «Quelles alternatives au capitalisme?», un sujet proposé par le mouvement auquel elle appartient*, Caroline Meijers sort requinquée de l'exercice. «Une centaine de personnes étaient présentes. Encourageant», lance cette Suissesse d'origine néerlandaise de 59 ans luttant depuis toute jeune contre le système néolibéral. Un engagement hérité de ses parents qui, précise-t-elle, ont créé les Magasins du monde et soutenu le front sandiniste au Nicaragua. «À l'adolescence, je trouvais les divertissements existants terriblement ennuyeux. J'étais déjà en quête de sens. Et ébranlée de savoir combien d'êtres humains mourraient de faim par minute. Ma famille s'intéressait à la planète entière, pas seulement à son pré carré.» Sensibilisée aux injustices, la jeune femme d'alors va faire sien ce combat. À 17 ans, elle rejoint une coopérative agricole et autogérée Longo Maï en France. Et consacra 25 ans de sa vie à ce projet alternatif, dans l'Hexa-

gone et en Suisse. Si cette mère de deux grands enfants et grand-mère émet quelques critiques par rapport à la démarche, elle y reste attachée. Et vit aujourd'hui à Undervelier, toujours proche d'une ferme appartenant à cette mouvance. Désormais, Caroline Meijers, habite une maison en gouvernance partagée avec des amis et croit à la réalité d'alternatives au capitalisme à grande échelle. Pour preuve, elle prend l'Histoire à témoin, mentionnant la Révolution française et ses bouleversements politiques et sociaux: «Personne n'aurait misé à l'époque sur l'abolition du féodalisme et les acquis gagnés par la suite.»

TRAVAIL DESTRUCTEUR

Le changement est pour elle «non seulement possible mais obligatoire». «La Terre crame. Mais il faut que nous nous confrontions ici encore plus violemment à des épisodes climatiques extrêmes pour agir», estime la passionaria, tout en fustigeant «une gauche faible, PS en tête». «Un parti qui ne propose rien d'autre qu'un capitalisme à visage humain et porte une grande responsabilité dans la montée de l'extrême droite, comme en Grèce.» Ses solutions? «Il faut abolir la proprié-



Sensibilisée dès son plus jeune âge à l'injustice, Caroline Meijers a exploré tout au long de son existence des voies s'écartant du système capitaliste.

té privée des moyens de production et générer une société autogérée, qui s'appuie sur la base, pour instaurer une démocratie économique.» Les moyens, pour Caroline Meijers, passent par la désobéissance civile, les grèves et les occupations, et la diffusion des idées. «Nous devons mettre en place un véritable contre-pouvoir», ajoute la militante, tout en bannissant la violence, jugée contre-productive, comme stratégie. Questionnée sur la valeur qu'elle accorde au travail, la quinquagénaire, qui dépend de l'aide sociale, fustige les dérives liées à l'activité professionnelle, entre stress, production à moindre coût, maximisation des profits. «Le travail détruit des métiers et des gens. Je suis pour le revenu universel de base afin qu'on puisse dégager du temps pour lire, élever ses enfants...» note celle qui effectue aujourd'hui un master en philosophie et histoire à l'Université de Bâle. La sonnerie de son portable interrompt la conversation. Un modèle antédiluvien qui ne sert qu'à téléphoner...

RESPONSABILITÉ D'AGIR

«Je reçois beaucoup d'appels», s'excuse Caroline Meijers, expliquant que, très active dans le mouvement des sans-papiers, elle est largement sollicitée. Et l'activiste de dénoncer au passage les politiques européennes qui ont confié à la Libye et à la Croatie la mission de chiens de garde pour retenir les migrants, et les drames en découlant. Volubile, poussant même la chansonnette pour illustrer des propos anarchistes, la militante réfute l'idée d'être une douce rêveuse. «Je suis réaliste. Ceux qui rêvent sont les personnes qui prêchent la croissance. Je ne crois en rien. J'ignore si on y arrivera. Mais il est de ma responsabilité d'agir.» Quant à savoir si elle ressent parfois du découragement, l'anarchiste répond, sourire aux lèvres tout en ajustant son large chapeau. «Ma coquetterie constitue une soupape. J'ai un look de bourgeoise. C'est mon plaisir», conclut celle qui s'épanouit grâce à ses lectures, dans l'amour libre, l'amitié, l'entraide et le jardinage. ■

*Plus d'infos sur: postcapitalisme.ch

DÉCOUVRIR LES LUTTES DES AUTRES

Ils sont venus du Pays basque. De Bayonne précisément. Claude, 63 ans, et Jean-Claude, 62 ans, se trouvaient déjà à Saint-Imier en 2012, pour



Les trois amis misent sur un monde décroissant et plus fraternel.

le 40^e anniversaire. Eléonore, 34 ans, participe pour la première fois à la rencontre. T-shirt sombre imprimé d'un «énergie noire» du nom d'un collectif anarchiste, les deux amis, à la retraite, sont venus s'informer des luttes de leurs congénères. Le premier, autrefois cuisinier, précise avoir toujours été «allergique à l'autorité et à l'injustice» et rêve d'un autre monde «plus sobre, plus fraternel». «Le capitalisme constitue le problème numéro un de l'humanité, vient ensuite la religion», affirme Claude, prônant la décroissance et un meilleur partage du travail. «Acheter en seconde main, recycler, faire avec le minimum et travailler au maximum deux heures par jour pour la collectivité», suggère le sexagénaire, opposé à l'argent et relativement optimiste quant aux chances de changement. «L'utopie fait vivre, même si je suis bien dégoûté.» Son ami opine et mise en plus sur l'éducation. Cet ancien dessinateur en bâtiment porte un regard amer sur le monde de l'emploi après avoir fait un burn-out. «J'étais engagé par une mairie qui consacrait tout son budget à des projets périlleux. Révoltant. Au début, j'aimais bien le job et le travail en équipe, mais la numérisation a dématérialisé la communication. Violent. Seules les tâches choisies ont du sens.» Eléonore vit elle dans la marge, effectuant des boulots de ferrailage et de bucheronnage. «Être anarchiste, c'est être responsable de soi, libre et respectueux des autres. Détourner les injonctions, les obligations. Il faut de l'imagination pour gruger le système», sourit la jeune femme. Quoi qu'il en soit, le trio note avec satisfaction la présence de nombreux jeunes. «La relève est assurée.» ■

DE L'ESPOIR À LA CLEF

Posté pensivement au sommet du camping, Mateo, immobile, dit s'imprégner de l'énergie des lieux en vue de le comprendre et de se situer. Le jeune guitariste, originaire de Hambourg, a rejoint



Pour Mateo, la rencontre est l'occasion d'établir des connexions avec d'autres anarchistes.

Saint-Imier avec des amis dans le but d'établir des connexions avec d'autres personnes. Il se définit comme anarchiste et associe le mot au respect des humains et de la nature, à la tolérance. S'il rêve d'un changement de système qui soit durable, il estime qu'il faut commencer par soi-même sans chercher à imposer sa manière de voir à d'autres. «Cette rencontre me donne de l'espoir, de l'énergie et me rappelle les choses essentielles», affirme Mateo, soucieux de ne pas tomber dans les pièges tendus par l'attrait de l'argent. A son retour en Allemagne en octobre, l'homme travaillera la saison d'hiver dans un bar «rassembleur», accueillant des concerts et des activités culturelles. Mateo s'occupe aussi de personnes autistes et handicapées mentales, les aidant dans leur quotidien. Deux activités qu'il apprécie, appréhendées comme un partage, un moyen de créer du lien. ■



POUR LE MAINTIEN DE CRÈCHES DE QUALITÉ!

Les syndicats, la gauche et les associations professionnelles genevois lancent un référendum contre une modification de la Loi sur l'accueil préscolaire mettant en péril les conditions de travail du personnel

Manon Todesco

À Genève, dans le domaine de la petite enfance, les conditions de travail sont réglementées. Un travail de longue haleine qui permet aujourd'hui que toutes les structures d'accueil préscolaire qui ne sont pas municipalisées ou couvertes par une convention collective de travail, qu'elles soient subventionnées ou non, soient soumises aux usages professionnels. Ces derniers imposent des conditions de travail et une grille salariale minimale, un garde-fou indispensable et pourtant menacé. En effet, la majorité du Grand Conseil genevois a voté fin juin en faveur d'une modification de la Loi sur l'accueil préscolaire (LAPr), entraînant la suppression de l'obligation d'appliquer les usages professionnels du domaine. Seule l'adoption du salaire minimum cantonal suffirait pour autoriser le fonctionnement d'une structure...

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Pour les syndicats – dont Unia –, les partis de gauche et les associations professionnelles, pas question de laisser passer cette attaque. C'est pourquoi ces derniers ont lancé le 10 juillet un référendum contre le démantèlement des conditions de travail et du salaire du personnel, baptisé «Pas de crèches au rabais! Pas d'économies sur le dos du personnel et des enfants!»; 5479 signatures doivent être déposées d'ici au

11 septembre 2023 pour que ce soit au peuple de trancher. Les opposants voient dans cette modification légale l'ouverture d'une brèche dangereuse pour s'attaquer à la qualité de l'accueil et aux conditions de travail aujourd'hui protégées. «En permettant une telle différence de traitement entre les structures soumises à une CCT – ou les institutions municipalisées – et les autres, la droite pratique une large offensive de sous-enchère salariale», expose le texte du référendum. «Voulons-nous vraiment un système à deux vitesses, avec, d'un côté, le personnel sous CCT et, de l'autre, le personnel dont les conditions de travail sont largement détériorées? Est-ce en rendant les conditions de travail encore moins attractives que l'on résoudra la pénurie de personnel et de places en crèche? Non!» Le canton compterait un peu moins de 50 structures soumises à ces usages.

RELÈVE MENACÉE

Les métiers de la petite enfance sont des métiers de conviction, souvent pénibles, avec des horaires irréguliers, du bruit incessant, des postures délicates ainsi qu'une charge mentale forte et une exposition aux maladies infantiles. Quant au niveau de formation du personnel, «il mérite des conditions de travail dignes de ce nom», estime le comité référendaire, qui insiste sur le mépris de ce vote, quelques jours après le 14 juin, pour ce personnel majoritairement féminin.



Les référendaires, dont les syndicats, ne veulent pas de crèches au rabais et d'économies sur le dos du personnel et des enfants.

Alors que les crèches peinent déjà à recruter aujourd'hui, la seule référence au respect du salaire minimum (24 francs l'heure en 2023) ne permettra pas de rendre ces professions attractives et d'avoir du personnel à même de répondre aux défis pédagogiques actuels à l'image de l'égalité des chances, du soutien à la parentalité ou des enfants avec des besoins particuliers. Au contraire. «Démanteler les conditions de travail dans les crèches empêchera de trouver la relève d'éducateurs et d'éducatrices de l'enfance, qui

fait tellement défaut, et rendra encore plus difficile la création de nouvelles places d'accueil. La solution passe au contraire par un investissement plus important des collectivités publiques pour créer de nouvelles places et permettre aux mères de se maintenir en emploi», s'indignent les auteurs du référendum.

EFFET BOULE DE NEIGE?

Les syndicats et leurs alliés sont aussi préoccupés sur le fond que sur la forme. «C'est la première fois que la

majorité de droite ose s'attaquer à un mécanisme de régulation du marché du travail en autorisant quelques entreprises à s'affranchir des règles qui s'appliquent à d'autres», soulignent-ils dans leur communiqué de presse. «Après les crèches, à qui sera-ce le tour? Cette "autorisation de sous-enchère" constituerait un dangereux précédent pour l'ensemble de l'économie, à laquelle il faut impérativement s'opposer.» Le message est passé. ■

Un salaire minimum pour combattre la précarité

Unia Vaud a mené une action au centre-ville de Lausanne pour inciter la population à signer l'initiative en faveur d'un salaire minimum cantonal

Textes Sonya Mermoud

Animation le 10 juillet dernier sur la place du 14-Juin au centre de Lausanne. Des syndicalistes et des militantes et militants d'Unia ont organisé une action pour promouvoir la récolte de signatures en faveur d'un salaire minimum cantonal. Rappelons

qu'Unia, avec d'autres partis et organisations, a jusqu'au 12 septembre prochain pour réunir 12 000 paraphes. Entre musique, discours et slogans, la petite équipe a attiré l'attention des passants sur la nécessité de fixer un tarif horaire plancher de 23 francs brut. «En 2023, avec l'augmentation du coût de la vie, les salaires ont baissé,

et cela pour la troisième année consécutive. C'est du jamais-vu depuis la Seconde Guerre mondiale», a lancé Tamara Knezevic, secrétaire syndicale, et d'ajouter: «La hausse du coût de la vie signifie que tout augmente, nos loyers, nos primes d'assurance maladie, le chauffage, l'électricité, l'essence et finalement l'alimentation. Il s'agit d'une perte de pouvoir d'achat énorme. Aujourd'hui, le message est clair: tout augmente sauf nos salaires.» Selon la collaboratrice d'Unia, les rémunérations actuelles, comparées à celles de 2020, se révèlent inférieures de 3%. Une situation particulièrement problématique dans le secteur tertiaire, et notamment dans la vente, l'hôtellerie-restauration ou encore le nettoyage, où les conditions de travail précaires et les salaires particulièrement bas rendent difficiles les fins de mois pour le personnel. «Travailler dans ces domaines signifie souvent être payé moins de 4000 francs brut, entre 3500 francs et 3800 francs, et de même dans des professions disposant d'une Convention collective de travail. Avec l'inflation, couvrir les besoins de base devient de plus en plus compliqué... L'heure est venue d'inverser la tendance.» Plusieurs militantes ont aussi pris brièvement la parole. Clotilde, vendeuse, a

rappelé que plusieurs cantons avaient déjà adopté le salaire minimum: «C'est un outil pour combattre la précarité et vivre dignement.» Rigeat, travaillant dans la restauration depuis des années, a dénoncé des rémunérations qui stagnent en dépit de la vie chère. De son côté, Jamila, retraitée, a souligné qu'un meilleur salaire était synonyme de meilleure rente. L'action s'est terminée par un appel à signer les deux initiatives, l'une ancrant le principe d'un salaire minimum dans la Constitution, l'autre proposant une nouvelle loi fixant un tarif de 23 francs brut de l'heure indexé sur le coût de la vie au 1^{er} janvier. ■

ET AILLEURS...

A ce jour, cinq cantons ont introduit un salaire minimum. Il s'agit de Neuchâtel (20,77 francs/h) du Jura (20,60 francs/h), Genève (24 francs/h), du Tessin (19-19,50 francs/h) et Bâle-Ville (21 francs/heure). Deux villes l'appliquent aussi: Zurich (23,90 francs/h) et Winterthour (23 francs/h). Le Valais a lancé une initiative semblable à celle vaudoise, et Fribourg en prépare une. ■

BRÈVE

MON SALAIRE EST-IL CORRECT?

Depuis trois ans, les salaires réels baissent en raison de la hausse des prix et d'augmentations salariales insuffisantes. Mais cette année, la bonne marche des affaires, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et le faible taux de chômage offrent la possibilité d'obtenir de fortes augmentations. Le calculateur de salaire de l'Union syndicale suisse, utilisable sur salaire-uss.ch, est un outil pour les négociations collectives ou individuelles à venir. Le calculateur dispose des données de la dernière Enquête suisse sur la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique. Réalisée en 2020, cette enquête porte sur environ 2 millions de salaires versés dans 35 000 entreprises. L'outil tient compte des évolutions salariales depuis cette date dans les 71 branches prises en compte, offrant une image actualisée des rémunérations sur le marché du travail. Le calculateur indique à l'utilisateur combien gagnent habituellement les personnes qui ont la même activité et des qualifications comparables. Pour calculer ce salaire usuel, l'outil part du salaire médian (une moitié gagne plus, l'autre moins), puis retranche les 25% inférieurs et les 25% supérieurs. En cas de rémunération non usuelle, l'USS recommande de s'adresser à son syndicat pour discuter d'éventuelles démarches. La foire aux questions (FAQ) du site indique comment convertir le salaire affiché en salaire horaire ou annuel et donne d'autres informations utiles. ■ JB

Calculateur de salaire sur: salaire-uss.ch



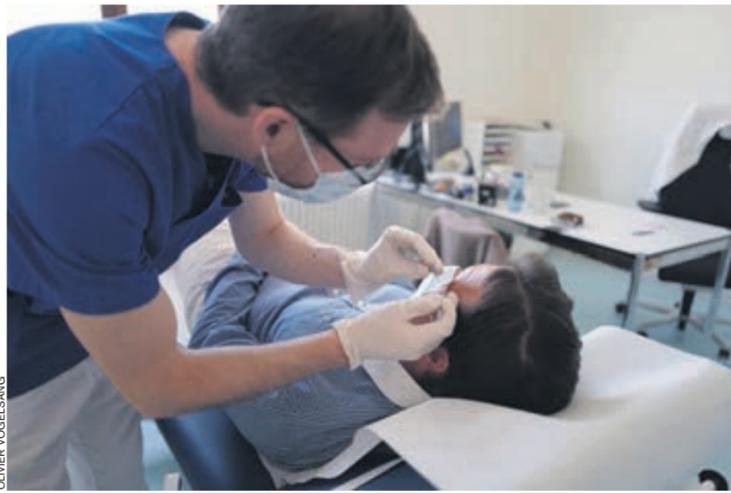
«En 2023, avec l'augmentation du coût de la vie, les salaires ont baissé, et cela pour la troisième année consécutive» a dénoncé Unia.

LES PRIMES MALADIE, PREMIER FOSSEUR DU POUVOIR D'ACHAT

En se ralliant à la position du Conseil des Etats, la Commission du Conseil national ignore la réalité de la population suisse, estime l'Union syndicale suisse qui appelle à un retour à la raison

Manon Todesco

Le contreprojet à l'initiative d'allègement des primes du Parti socialiste («Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance maladie») suit son chemin. Le 4 juillet, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) du Conseil national a décidé de se rallier à la version du Conseil des Etats, jugée largement insuffisante par l'Union syndicale suisse (USS). Pour mémoire, celui-ci a proposé en mai que les cantons augmentent leur contribution à la réduction des primes maladie à hauteur de quelque 356 millions de francs par an. Des miettes, selon les syndicats, qui appellent dans un communiqué de presse que ce montant ne correspond même pas à un seul pourcentage du volume total des primes. «La CSSS du Conseil national montre clairement qu'elle entend continuer à ignorer les problèmes de pouvoir d'achat de larges couches de la population, regrette l'USS. La charge que représentent les primes maladie est devenue insupportable. Aujourd'hui déjà, une famille doit consacrer plus de 1000 francs par mois au paiement de ses primes et, cet automne, ces dernières menacent de nouveau d'exploser. Le Parlement doit par conséquent absolument revenir sur cette décision en automne.»



L'Union syndicale suisse souligne que le coût de la santé figure toujours en tête des nombreux baromètres publiés des préoccupations de la population.

Rappelons qu'il y a quelques mois, les primes ont augmenté en moyenne de 6,6% en Suisse, et on s'attend à des hausses comparables à la rentrée. L'USS souligne que le coût de la santé figure toujours en tête des nombreux baromètres publiés des préoccupations de la population. «La majorité de la CSSS fait ainsi malheureusement savoir qu'elle vit dans un monde parallèle

et n'a aucune idée des soucis concrets qui sont ceux du peuple suisse.» La session d'automne sera celle de la dernière chance, et l'USS appelle le Parlement à «revenir à la raison» en faisant aboutir le bon contreprojet du Conseil national lors de ses dernières délibérations. A bon entendre... ■

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

GRUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions du comité des retraités, ouvertes à tous les membres, ont lieu tous les 2^e mardis du mois, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES D'ÉTÉ DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel
Du lundi 17 juillet au vendredi 11 août
Durant cette période, nos horaires d'ouverture sont les suivants:
Lundi, mercredi et vendredi: fermé.
Mardi: de 10h à 12h et de 14h à 18h, permanence administrative.
Jeudi: de 10h à 12h et de 14h à 18h, permanence administrative (matin et après-midi) et syndicale (après-midi).

La Chaux-de-Fonds

Du lundi 17 juillet au vendredi 11 août

Durant cette période, nos horaires d'ouverture sont les suivants:

Lundi: de 10h à 12h et de 14h à 18h permanence administrative (matin et après-midi) et syndicale (après-midi).

Mardi, jeudi et vendredi: fermé
Mercredi: de 10h à 12h et de 14h à 18h, permanence administrative.

Nous répondons à vos appels du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h au 0848 203 090. Les secrétariats de Fleurier et Le Locle sont fermés durant l'été.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h. Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES D'ÉTÉ DES SECRÉTARIATS

Fermeture des secrétariats

Yverdon: du 24.07 au 04.08.

Payerne: fermé en juillet et août.

Vevey: du 24.07 au 04.08.

Le Sentier: du 24.07 au 04.08.

Nyon: du 31.07 au 11.08.

Lausanne: pas de fermeture.

Horaires téléphone (0848 606 606) et permanences administratives

Du 17.07 au 11.08: nous répondons au téléphone tous les matins de 8h30 à 12h. Nous ne répondons pas les après-midis.

Du 17.07 au 11.08: les permanences administratives seront ouvertes uniquement les après-midis (de 13h30 à 18h).

Permanences du samedi
Yverdon, Vevey et Nyon: pas de permanences en juillet et août.

Lausanne: pas de permanences du 22.07 au 19.08.

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

BRÈVE

CINÉMA LAUSANNE AU RYTHME AFRICAIN

Retour du Festival cinémas d'Afrique à Lausanne. Cette 17^e édition se déroulera du 17 au 20 août prochain. Avec, au menu, pas moins de 68 réalisations provenant de 29 pays différents, qui seront présentées à la Cinémathèque suisse et au Casino de Montbenon. Fictions, documentaires, films expérimentaux, d'animation: il y en aura pour tous les goûts témoignant de la richesse des perspectives et des histoires émergentes du Continent noir. Nombre de créations seront suivies de rencontres avec leurs auteurs. Cette année un focus particulier sera mis sur le 7^e art du Cap Vert dont les productions, soulignent les organisateurs,



connaissent un essor important. La rétrospective sera elle consacrée à Dora Bouchoucha, une figure majeure du cinéma, aussi bien en Tunisie qu'à l'international. Cette dernière animera le 19 août à 14h un cours qui permettra à l'assistance d'en apprendre davantage sur son parcours et les défis auxquels elle a été confrontée. Nouveauté pour cette édition, un événement intitulé «Réalité virtuelle 360°», présenté en collaboration avec le Festival panafricain du cinéma et de l'audiovisuel de Ouagadougou, évoquera d'originales et puissantes histoires, dans la droite ligne de récits traditionnels «riches, colorés, vibrants de vie et de sens». Voilà quelques temps forts du festival qui s'adressera également au jeune public avec une séance qui lui est consacrée. Sans oublier la partie festive assurée notamment par un concert de Kokoko, de Kinshasa, le samedi 19 août à 22h30, et les autres soirs avec des DJ sets qui feront résonner la riche gamme de sonorités d'Afrique. ■ SM

Infos et programme sur: cine-afrique.ch

COURRIER

UN PEU DE RECONNAISSANCE, SVP

Peu d'institutions au service d'une population locale sont dirigées par un couple pendant plus d'un demi-siècle. C'est le cas de l'Asloca de Vevey et environs. Chapeau à Adrien et à Françoise Bavaud. Cette dernière, ayant largement dépassé l'âge de la retraite, a quitté son poste de secrétaire à la fin juin, tout en restant engagée comme membre du comité et consultante bénévole.

En 1968, avec une invitation tout-ménage, le Parti socialiste a essayé d'entraîner les locataires à une manifestation nationale à Berne. But: inscrire le droit au logement dans la Constitution fédérale. Seuls les organisateurs se sont rendus à la capitale. Après ce four, nous avons décidé de créer une Asloca veveysane, à l'instar de celle de Lausanne créée par Jean Queloz. J'ai réuni les représentants de tous les partis et nous avons confié la présidence de cette nouvelle association à Adrien Bavaud. Elle est vite devenue la deuxième section la plus importante du canton. Professeur à l'Ecole professionnelle de Vevey, Adrien a rapidement maîtrisé le droit des locataires. Il ne s'agissait pas seulement de donner des conseils aux locataires en détresse, il s'agissait de conduire des actions militantes. Dès le début, le couple s'est engagé sans réserve. L'essentiel de ses heures de congé était consacré à ces combats...

Son épouse Françoise était là depuis le début. Elle a remplacé son mari. Ne voulant pas apparaître dans la lumière, elle a demandé à assumer une coprésidence pour autant que l'avocat qui a accepté de l'aider, M^e Nicolas Mattenberger, puisse assumer les conférences publiques. Mais la marche de la maison, avec tout ce que cela représente de soucis et de disponibilité, c'est bien elle qui l'a assumée. M^e Nicole Wiebach, qui fut également coprésidente un temps, très engagée depuis l'époque où elle était étudiante, l'a rappelé, lors de la dernière assemblée: «Françoise a assumé à peu près tous les rôles: consultante, secrétaire, administratrice du fichier, coprésidente, membre du comité, déléguée au comité cantonal et auprès de l'Asloca suisse, juge assesseur au Tribunal des baux. Même malade, rien ne l'empêchait d'œuvrer pour la défense des locataires avec ténacité et compétence.» C'est l'heure du retrait. Nous avons eu beaucoup de chance que ces deux personnalités aient consacré l'essentiel de leur temps libre à la défense de ceux dont on dit qu'ils sont la partie faible au contrat dans notre économie libérale. Merci Adrien. Merci Françoise. ■ Pierre Aguet, Vevey

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil [sans-emploi.ch](https://www.sans-emploi.ch). L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

RIVIERA - EST VAUDOIS

GRUPE DES RETRAITÉS

Sortie annuelle

Sortie brisolée en Valais, **jeudi 12 octobre.**

Programme: 8h: départ en car de Vevey Panorama. **8h20:** arrêt à Clarens, dépôt VMCV. **8h45:** arrêt à Villeneuve, parking de la Tronchenaz. **9h:** arrêt à Aigle, place des Glariers. Pause-café croissants en cour de route. **10h:** visite du Musée de la fausse-monnaie et de la Maison du marbre (en deux groupes). **12h30:** repas brisolée au Forum des vignes-caves à Fully.

Prix de la course:

Non membres: 85 francs.

Membres retraités: 55 francs.

Ce montant comprend le car, le café-croissants, la visite guidée du musée et le repas avec un forfait boissons compris.

Au plaisir de vous voir en pleine forme à cette sortie. *Votre comité*

Inscription à retourner au secrétariat d'Unia à Vevey d'ici au 15 août.

Nom, prénom: _____

Téléphone: _____

Je participe à la sortie annuelle.

Je serai accompagné: Oui Non

Lieu de départ du car: _____

Assemblée générale

L'assemblée générale statutaire du groupe des retraités d'Unia, Riviera Est-Vaudois aura lieu **jeudi 7 décembre à 10h** à la salle de paroisse catholique Notre-Dame à Vevey. Elle sera suivie d'un repas dans un restaurant de Vevey. **Ordre du jour: 1.** Accueil et signature liste de présences. **2.** Commentaires sortie du 12 octobre. **3.** Présentation du bilan du groupe par le président. **4.** Présentation des enjeux syndicaux par un représentant du comité régional. **5.** Election statutaire du nouveau comité. Le comité actuel est démissionnaire et espère convaincre quelques membres du groupe d'adhérer au nouveau comité pour poursuivre les activités ludiques et syndicales comme par le passé, pour le bien de l'ensemble des membres. **6.** Divers.

Inscription à retourner au secrétariat d'Unia à Vevey d'ici au 15 août.

Nom, prénom: _____

Téléphone: _____

Je participe à l'assemblée: Oui Non

Je participe au repas qui suivra: Oui Non

LES MAÎTRES D'OUVRAGE METTENT EN DANGER LES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION

Les pénalités de retard augmentent la pression sur les entreprises, dissuadées d'interrompre les travaux en cas de canicule



Le 11 juillet, André Videira et Sergio Castro, secrétaires syndicaux d'Unia et du SIT, ont appelé l'inspection du travail pour arrêter un chantier de goudronnage, mais aucun inspecteur n'était disponible ce jour-là.



«En 2019, nous avons arrêté un chantier de goudronnage où la température montait jusqu'à 50°C. Nous avons écopé de plaintes pénales» a déploré José Sebastiao, secrétaire syndical d'Unia Genève, responsable du secteur bâtiment.

Textes Jérôme Béguin

Avec les grosses chaleurs, les risques d'accidents du travail augmentent. Les statistiques de la Suva montrent que les jours où le thermomètre dépasse les 30°C, on enregistre 7% d'accidents en plus que les autres jours d'été. Les températures élevées peuvent entraîner des pathologies telles que des crampes, un épuisement, voire un coup de chaleur. «Ces troubles apparaissent de manière subite et leur issue peut, selon les circonstances, être fatale», avertit le Dr Irène Kunz-Vondracek, médecin du travail à la caisse d'assurance accidents. Les personnes qui travaillent à l'extérieur sont particulièrement menacées, comme les constructeurs de route, les couvreurs, les jardiniers ou les employés de la voirie. La Suva recommande aux salariés de se protéger la tête de la chaleur et de se couvrir la peau le plus possible, d'appliquer plusieurs fois par jour de la crème solaire sur

les zones exposées et de boire toutes les 20 minutes 2,5 dl d'eau. L'assureur conseille aussi aux employeurs d'adapter le rythme du travail en effectuant de préférence les travaux exigeant des efforts intenses le matin, d'aménager des zones ombragées pour les postes de travail et d'organiser régulièrement des pauses à l'ombre.

Dans le secteur de la construction, ces recommandations sont impératives, imposées par la Convention nationale, l'Ordonnance sur les travaux de construction et la norme 118 de la Société des ingénieurs et des architectes. Elles peinent cependant à être suivies en raison des délais imposés par les maîtres d'ouvrage. Ceux-ci ont en effet tendance à infliger des peines conventionnelles aux entreprises en cas de retard. Le secteur public ne fait malheureusement pas exception. «Les maîtres d'ouvrages publics devraient montrer l'exemple dans ce domaine. Au lieu de cela, ils augmentent encore la pression et compromettent ainsi la sécurité au

travail et la santé des maçons», dénonce le responsable de la construction d'Unia, Nico Lutz.

UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Secrétaire régional d'Unia Valais, Blaise Carron a récemment résumé les enjeux au micro de Rhône FM: «Le goudronnage par des températures pareilles, c'est inhumain. Il faut savoir si on veut avoir tout de suite son goudron ou préserver la santé, c'est une question qu'il faut poser aux entités publiques. Les routes, c'est surtout du domaine des communes et des cantons et ceux-ci mettent souvent des pénalités si les délais ne sont pas respectés. On pourrait leur demander d'étendre les délais lorsqu'il y a des canicules pour que les salariés puissent s'arrêter de travailler ou travailler avec plus de pauses. Autrement, cela veut dire qu'on préfère qu'une route soit terminée en août, avec des salariés exposés à des dangers, plutôt qu'en septembre, mais avec des salariés protégés. Il s'agit d'un choix de société.» Et le syndicaliste

d'ajouter: «Les canicules deviennent de plus en plus fréquentes. Avant, on avait une petite période caniculaire par année et cela faisait la une des journaux. Aujourd'hui, on en a trois ou quatre par été, ce qui fait que les travailleurs de la construction sont exposés de plus en plus, d'où la nécessité de trouver des solutions.»

Unia demande que le travail soit interrompu dans tous les cas dès que la barre des 35°C est dépassée. Le syndicat entend aussi trouver une solution à la problématique des délais et améliorer l'indemnité de l'assurance chômage en cas d'intempéries. Les critères pour arrêter les chantiers manquent en effet de clarté, les deux jours de délai de carence à la charge des employeurs ont un effet dissuasif, auxquels s'ajoutent les 20% de perte de salaire pour les employés. Des discussions sont en cours à Berne avec des parlementaires pour trouver une solution politique. En attendant, la présence d'Unia sur les chantiers reste décisive pour faire respecter les règles en vigueur. ■

À GENÈVE, IL N'Y A PAS ASSEZ D'INSPECTEURS

A Genève, les syndicats sont en alerte. Unia, le Sit et Syna font quotidiennement la tournée des chantiers pour vérifier que les mesures de protection contre la chaleur sont bien appliquées. Au bout du lac, l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail impose aux entreprises exerçant une activité en plein air la mise en place d'un «plan d'action» avant la période estivale, dressant la liste des mesures organisationnelles, techniques et individuelles à prendre lors des jours de forte chaleur. Mais certains employeurs ne jouent pas le jeu, se contentant de «mesurettes», selon les syndicats, comme la mise à disposition de crème et de lunettes de soleil. L'inspection du travail paraît, elle, manquer de moyens pour vérifier les plans d'action et sanctionner les entreprises en cas de manquement. Ainsi, le 11 juillet, alors que le mercure frôlait les 37°C, les syndicats ont pu constater qu'en plein cagnard, des ouvriers étaient envoyés poser du goudron, monter des échafaudages, isoler des façades ou aménager des jardins. Nous nous sommes rendus à Thônex, en périphérie de la ville, où sept ouvriers de l'entreprise Colas refaisaient l'allée et le parking d'un immeuble. Entre les goudronneuses qui dégageaient une forte chaleur en tournant, deux secrétaires syndicaux ont pris langue avec le chef d'équipe. «L'après-midi, vous devriez faire autre chose que le goudronnage», a dit André Videira, secrétaire syndical d'Unia Genève, au chef. «Oui, mais nous devons impérativement finir le chantier aujourd'hui», a répondu ce dernier. Les deux secrétaires syndicaux ont tenté d'alerter l'inspection du travail. Des syndicalistes présents sur d'autres chantiers ont fait de même. Mais aucun inspecteur du travail ne pouvait ce jour-là se déplacer, des réunions et des formations occupant, semble-t-il, l'ensemble de l'effectif.

«Plusieurs chantiers devaient, selon nous, s'arrêter, mais ont continué», déplore José Sebastiao, secrétaire syndical d'Unia Genève, responsable du secteur bâtiment. «Nous constatons très clairement qu'il n'y a pas assez d'inspecteurs, ils sont souvent débordés et pas assez nombreux pour réaliser un contrôle général. C'est très frustrant pour nous. Si nous intervenons, nous risquons des poursuites. En 2019, nous avons arrêté un chantier de goudronnage où la température montait jusqu'à 50°C. Nous avons écopé de plaintes pénales. Nous sommes enchaînés. Il faudrait que l'Etat réfléchisse sérieusement à donner aux syndicats un mandat de délégation afin que, lors des canicules, nous puissions, sur la base de critères précis, agir pour protéger la santé des travailleurs. Nous pouvons donner un coup de main, nous sommes tous les jours sur les chantiers.» ■

Unia estime la hausse insuffisante

Les partenaires sociaux de l'hôtellerie-restauration se sont entendus sur une augmentation des salaires minimums pour l'an prochain

Sonya Mermoud

«Nous sommes tombés d'accord au final, faute de mieux, et persuadés que, devant un Tribunal arbitral, nous n'aurions pas obtenu davantage, voire moins.» Mauro Moretto, coresponsable du secteur tertiaire d'Unia, commente avec pragmatisme le résultat des négociations sur les salaires minimums 2024 dans l'hôtellerie-restauration, estimant toutefois qu'il aurait fallu parvenir à une hausse plus significative. Les partenaires sociaux ont annoncé, le 12 juillet dernier dans un communiqué commun, majorer les salaires minimums avec une augmentation réelle de 5 francs par mois pour toutes les catégories d'employés, indépendamment de leur formation et du nombre d'heures effectuées – entre 42 heures hebdomadaires pour la plupart d'entre eux, 43,5 heures dans les établissements saisonniers et jusqu'à 45 heures dans les entreprises de 4 personnes maxi-

mum y compris le patron. A ces 5 francs s'ajoutera un montant relatif au renchérissement du coût de la vie, déterminé sur la base des prévisions, en septembre, du Secrétariat d'Etat à l'économie. «La branche connaît de graves problèmes de recrutement de main-d'œuvre directement liés à de mauvaises conditions de travail et des rémunérations trop basses. Nombre d'employés quittent le secteur pour ces raisons. Il faudrait prendre en compte cette situation et proposer de meilleurs salaires», ajoute le collaborateur d'Unia, insistant notamment sur la nécessité de relever aussi les salaires effectifs. «Il n'est pas prévu que nous discutons de ce point dans les négociations. Reste que seulement une partie des salaires effectifs ont progressé au cours de ces dernières années. Unia demande donc aux entreprises du domaine de compenser le renchérissement du coût de la vie 2022 et 2023 pour tous les salaires effectifs, ce qui représente une hausse d'au moins 6%»

Quoi qu'il en soit, Hotel & Gastro Union, Unia et Syna pour les représentants des employés et GastroSuisse, HotellerieSuisse et Swiss Catering Association SCA, côté patronal, ont demandé à ce stade au Conseil fédéral l'extension du champ obligatoire de la Convention collective nationale de travail (CCNT) pour une année supplémentaire. «Nous aurions dû renouveler la CCNT depuis quatre ans déjà. Mais la situation est bloquée en raison des différends sur les salaires minimums légaux. GastroSuisse campe sur sa position idéologique, prétextant l'introduction de salaires minimums cantonaux.»

Notons encore qu'en plus des augmentations convenues, syndicats et employeurs ont reconduit le projet de la CCNT en faveur de la formation et du perfectionnement lancé en 2010. Celui-ci finance actuellement 48 offres et indemnise les entreprises pour la perte de gain dans le cadre de la plupart des cursus. ■

SALAIRES SONDAGE AUPRÈS DU PERSONNEL DES SHOPS DES STATIONS-SERVICES

Bien que signée depuis une année et demie, la nouvelle Convention collective de travail (CCT) des shops des stations-services n'est pas encore entrée en vigueur. Résultat: les salaires minimums alors négociés sont déjà dépassés en raison de l'inflation. «Nous attendons toujours que le Secrétariat d'Etat à l'économie déclare la CCT des shops des stations-services de force obligatoire», indique Mauro Moretto, coresponsable du secteur tertiaire d'Unia. La raison de cette lenteur? Elle tient aux nombreux recours déposés par le Tessin. Qui s'oppose aux montants minimums prévus par la CCT, quand bien même les rémunérations planchers ont été revues à la baisse et adaptées à ce canton. Pour information, les salaires minimums brut 2023 prévus dans la CCT s'élèvent, selon les régions du pays et les qualifications, entre 3540 francs pour les plus bas, comme c'est le cas au Tessin, et 4190 francs pour les plus hauts. Dans ce contexte, Unia a décidé de lancer une campagne salariale dans la branche. Pour ce faire, le syndicat s'appuie sur un sondage organisé auprès des employés concernés. Les résultats seront utilisés pour les négociations salariales de cet automne et indépendamment de l'avancement du processus d'application et d'extension de la CCT en cours. But poursuivi par Unia: éviter que le pouvoir d'achat des quelque 14 000 salariés de ce domaine ne subisse encore de nouvelles pertes. Le syndicat annonce par ailleurs qu'il lancera, le jeudi 31 août, «une alarme salariale dans le commerce de détail». Ce projet se traduira par des actions symboliques menées dans toute la Suisse, afin de mettre en évidence la revendication en faveur de salaires plus élevés et pour la compensation du renchérissement du coût de la vie chez Coop, chez Migros et dans les shops des stations-services. ■ SM



Participer au sondage via le code QR.

Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

UNE DRÔLE DE DAME AUX MAINS DE FÉE

Brodeuse d'art, Emmanuelle Perriard crée un univers de perles et de paillettes qui fait écho à sa personnalité colorée et à son militantisme. Rencontre dans son atelier neuchâtelois

Passer la porte de l'espace «Les drôles de dames», c'est entrer dans un voyage des sens. Aux couleurs et aux scintillements des bijoux et des tableaux brodés par Emmanuelle Perriard répondent les senteurs des teintures naturelles de sa comparse coiffeuse. Au cœur de la vieille ville de Neuchâtel, cette bulle fleurit la passion de l'une et de l'autre. «Il n'y a pas de troisième dame, ni de Charlie au bout du fil», mentionne Emmanuelle Perriard, qui a le sens de l'humour autant que de l'autodérision, ainsi qu'une grande sensibilité face aux injustices. Elle revient sur ses prises de conscience successives. En 2013, le Rana Plaza s'effondre. Elle réalise alors la gravité des dérives de la mode, décide de confectionner ses propres vêtements et cesse d'acheter de la *fast-fashion*. «Je savais déjà que la filière du vêtement était scandaleuse, mais les images de ce drame m'ont fait l'effet d'un électrochoc. Aujourd'hui, je porte des habits de seconde main. Mais j'essaie d'acheter de moins en moins, car les dérives de la surconsommation se retrouvent aussi dans la récup'», explique-t-elle devant son métier à tisser, son crochet dans une main, ses perles dans l'autre. A ses oreilles, des boucles de sa confection. De petites merveilles d'originalité, délicates tout autant qu'exubérantes.

NAISSANCE D'UNE VOCATION

En 2014, elle tombe sur des vidéos de la maison de broderie Lesage à Paris. «Le geste m'a subjugué, tout comme les possibilités infinies offertes avec si peu de matériel: un fil, un crochet, des perles.» Enthousiaste, Emmanuelle Perriard se forme en France, à Lunéville pour une initiation, puis à Lyon. Elle continue à travailler à temps partiel comme opticienne, son premier métier, pour payer ses factures, mais aussi par amour du travail manuel encore présent chez son employeur. «Nous prenons le temps de trouver des solutions, et réparons au lieu de jeter.» Habile, perfectionniste et autodidacte, elle excelle dans ce métier d'art peu (re)connu. «Attention! La broderie d'art, ce n'est ni de la dentelle ni de la broderie au point de croix attribuée traditionnellement aux femmes au foyer, souligne-t-elle. Les ateliers des métiers d'art qui travaillent pour la haute couture sont nombreux à Paris. Sans eux, pas de défilés...»

Petite déjà, devant le poste de télévision dans la ferme familiale sise à Cortaillod, Emmanuelle est intriguée et attirée par les défilés de mode. «Ma maman me répétait souvent que cela ne servait à rien», se souvient celle qui, en 2019 à Vancouver, participera à la *Fashion Week*. Le rêve devient réalité, mais avec l'envers du décor en prime. «J'ai dû déboursier 4500 dollars canadiens d'inscription. Et je n'ai rien vendu, explique-t-elle sans perdre son sourire. Mais, surtout, les jeunes mannequins mises à disposition par les organisateurs de l'événement pour porter les pièces que j'avais confectionnées - vêtements et broderies - n'étaient même pas payées, et traitées comme des objets!»

Lors de son défilé, à contre-courant, la créatrice choisit de dénoncer les masques sociaux, notre société de plastique et d'appareils, et de rappeler l'importance d'être soi-même. Mais le message ne semble pas avoir été entendu. «A la fin, sur le podium, une foule de gens sont venus prendre des selfies à mes côtés, alors que je suis une inconnue dans le domaine!» se souvient-elle encore abasourdie. Cette première expérience, enrichis-

sante malgré tout, la motive à créer un deuxième défilé, mais d'un tout autre type. En 2023, elle l'organise au Neuchâtel, dans la rue de son atelier, avec un melting-pot de personnes lambda habillées de vêtements choisis en se-

conde main. «Elles portaient mes bijoux brodés, des sacs en plexiglas recyclés créés par Amandine et étaient coiffées par Céline. Nous étions toutes et tous bénévoles», souligne Emmanuelle Perriard.

MODE COMME MENSONGE

Plus largement, la créatrice dénonce les absurdités et les mensonges du monde de la mode: les ateliers qui changent les étiquettes pour que le «made in China» devienne «made in France»; ceux qui,

en faisant un seul point d'arrêt pour terminer une pièce faite en Inde, peuvent l'estampiller comme française; ou encore les usines italiennes n'employant que des ouvrières chinoises...

En 2017, elle brode son premier tableau, intitulé *Textil chain*, sur un collage photographique représentant les survivantes du Rana Plaza réclamant leurs droits - leurs mains entourées de points verts représentant l'espoir -, les ouvrières invisibilisées et les consommatrices se ruant dans les magasins lors du Black Friday. «Pour les travailleuses et les travailleurs du textile, j'ai utilisé des matières nobles; pour les consommatrices, du plastique, des bonbons, des verres de contact destinés à la poubelle... Broder sur du papier m'a demandé de préférence. Ce tableau représente une centaine d'heures de travail.» En le retournant, Emmanuelle Perriard s'émerveille que les fils des cheveux imagent les circonvolutions d'un cerveau.

La richesse des structures et des couleurs se retrouve dans d'autres œuvres où la nature est reine. Sur une toile, elle a utilisé des poils de son chat, des boulettes de papier journal, des morceaux d'écorce, des câbles électriques... «On peut tout faire. J'ai tellement d'idées, mais il me manque du temps», souligne celle qui collabore aussi avec une céramiste pour proposer des estampes (ou empreintes) de broderie sur argile. «A la base, je n'apprécie pas trop les paillettes. Mais la lumière qui s'en dégage m'émerveille. Et puis, j'aime le travail de la main, le côté méditatif. En général, je dessine un croquis sur papier, mais ensuite, je laisse aller... Je suis très inspirée par le végétal, les animaux, tout ce que j'observe.» Elle montre en exemple des boucles d'oreilles noires, blanches et orangées évoquant les couleurs des manchots empereurs.

De ses multiples tiroirs, elle sort des merveilles: des perles de verre, de métal ou de gélatine datant de plus d'un siècle, aux couleurs et aux scintillements rares. Mais aussi celles récentes de République tchèque, de France et d'Italie. «On fait le même point depuis 1850, mais les matières évoluent», explique la brodeuse.

LOIN DES CLICHÉS

Tout en fixant chaque perle avec un point de chaînette, point par point, à l'envers - soit la perle sous la toile du métier -, Emmanuelle Perriard souligne: «En Inde, les brodeurs travaillent à l'endroit.» Et ajoute: «Là-bas, c'est un métier dit "masculin". D'ailleurs, traditionnellement, en Europe aussi, ce sont les hommes qui brodaient, car les étoffes étaient lourdes et épaisses.» Plus largement, la créatrice a toujours à cœur de combattre les clichés: «On nous impose des codes vestimentaires qui n'ont plus lieu d'être. Il s'agit aujourd'hui de déconstruire. Les femmes se sont battues pour porter des pantalons. Les hommes peuvent également chausser des hauts talons ou mettre une jupe...» Elle réfléchit aussi constamment à ses propres pratiques: «Je me suis beaucoup questionnée sur ma cohérence, face aux limites de la planète, à créer des objets et à les vendre. Finalement, j'ai décidé de produire des pièces uniques dans le but de faire vivre un savoir-faire. Et comme un bijou est quand même plus facile d'accès financièrement qu'une robe brodée, je me suis lancée dans ces petites pièces. D'ailleurs, j'avais aussi le rêve d'être bijoutière...» Mue par sa curiosité et son enthousiasme, Emmanuelle Perriard tourbillonne avec grâce. D'ailleurs, elle a baptisé sa marque «Emuska» en souvenir du petit nom qu'on lui donnait dans ses cours de danse. ■



Emmanuelle Perriard aime expérimenter. Sous ses doigts de fée, les cravates se transforment en chouchous, les cheveux de clientes ou les poils de son chat remplacent les perles, et le masque chirurgical devient œuvre d'art.



La créatrice donne des cours également pour enseigner les gestes de base: comme monter le métier et le tissu, utiliser le crochet, passer les divers types de perles. Selon elle, «nous sommes tous créatifs, mais la société nous bride».



Elle a brodé ce tableau en mémoire du drame du Rana Plaza, en hommage aux victimes et pour dénoncer la société de consommation.



Un talent au service de créations diversifiées.



Ses broderies regorgent d'une multitude de détails.



Perfectionniste, particulièrement habile, elle aime la beauté qui émane du geste de la main.